

## Tarifs

Tarifs Toutes Taxes Comprises (TTC) – Mis à jour le 01/03/2026

<b>Tarifs Hébergement à titre payant</b> (Tarif différencié selon arrêté du 24/12/2025)	Tarifs TTC par jour
<b>Résident de plus de 60 ans</b>	<b>95,00 €</b>
<b>Résident de moins de 60 ans</b> (Y compris participation des frais de dépendance des personnes de moins de 60 ans fixée par le Conseil Départemental)	<b>101,16 €</b>
<b>Tarifs Hébergement au titre de l'ASH</b> (Arrêté tarifaire du 04/02/2026)	Tarifs TTC par jour
<b>Résident de plus de 60 ans</b>	<b>83,08 €</b>
<b>Résident de moins de 60 ans</b>	<b>101,97 €</b>

<b>Participation forfaitaire unique hébergement permanent</b> (Fixé par arrêté du journal officiel)	6,16 €
--	--------

<b>Tarifs Dépendance hébergement temporaire</b> Fixés par le Conseil Départemental (Arrêté tarifaire du 04/02/2026)	Résident de plus de 60 ans Tarifs TTC par jour
GIR 5-6 (Dépendance la plus faible)	5,72 €
GIR 3-4	13,48 €
GIR 1-2	21,24 €

### Prestations optionnelles

Repas pour les invités du résident	12 €
Repas de fête pour les invités du résident	16 €

### Tarifs

### Formalités financières d'admission

Dépôt de Garantie résidents au statut "payant"	2 850,00 €
Dépôt de garantie résidents au statut "ASH" : selon le montant inscrit sur la notification d'Aide Sociale à l'Hébergement. en cours de validité. transmise par le département	
Dépôt de garantie résidents en accueil temporaire : calcul au prorata du nombre de jours d'hébergement, plafonné à 30 jours	

### Montant